RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
B P 5 0 0 1 0
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88
Fax. : 03.82.34.22.21

www.terville.fr

ARRETÉ N° 6052

Le Maire de la Ville de Terville,

VU les articles L 2541-1, L 2542-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en Alsace-Moselle ;
VU les articles L 2131-1, L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2 et L 2214-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'article R 610-5 du Code Pénal ;
VU la manifestation « Mon quartier en fête», organisées par l'association ATEJ sise 4, rue Haute à Terville (57180) en partenariat avec la Ville de Terville, sur le City Stade quartier des Acacias ainsi que le parc Boulodrome, à Terville (57180), le vendredi 29 juillet 2022, de 9h30 à 18h00 ;
CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des participants et ainsi éviter les accidents ;

ARRETE

Article 1 : En raison de la manifestation « Mon quartier en fête » organisée par l'association ATEJ en partenariat avec la Ville de Terville, l'accès au City Stade Acacias ainsi que le parc Boulodrome seront interdits au public, sauf pour les personnes participant à lesdites manifestations, le vendredi 29 juillet 2022, de 9h30 à 18h00.

Article 2 : L'installation du matériel (bancs, tables, jeux gonflables, stands) est prévu de 9h30 à 11h00. Un barbecue sera mis à la disposition des participants de « Mon quartier en fête ».

Article 3 : La signalisation règlementaire sera mise en place par les agents du Centre Technique Communal.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal par tous les agents habilités à cet effet et poursuivies selon les lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale de Thionville
- Monsieur le Directeur de la Police pluri-communale Thionville Terville
- Monsieur le Directeur du Service Technique
- Monsieur le Directeur de l'ATEJ

Fait à Terville, le 25 mai 2022
Le Maire,

VILLE DE TERVILLE MOSELLE

Olivier Postal